



## COMMUNIQUÉ

Chantal ROBIN-RODRIGO, Députée PRG des Hautes-Pyrénées, est intervenue mardi 15 janvier dans la discussion générale sur la proposition de loi du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR : communistes + verts) visant à compléter l'article 11 de la Constitution : ratification en cas de rejet d'un traité par référendum.

VICHY - Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, historiquement, les radicaux de gauche ont toujours été en pointe dans le combat pour la construction d'une Europe forte, laïque, solidaire, humaniste et démocratique.

Sincèrement européenne et attachée plus que tout aux valeurs républicaines, je salue et approuve nos collègues communistes qui, par leur initiative, proposent de compléter la Constitution en indiquant que, lorsque le référendum a conclu au rejet d'un projet de loi, tout nouveau projet de loi contenant des dispositions similaires doit être soumis au référendum.

Oui, nos concitoyens attendent de leurs représentants qu'ils respectent leurs suffrages, leur expression et leur souveraineté. Le traité de Lisbonne doit donc faire l'objet d'un référendum. C'est une nécessité démocratique.

Pourquoi ? D'une part, parce que, sur un sujet aussi essentiel que l'Europe, lourd de répercussions sur la vie quotidienne des Français – n'oublions pas que 80 % des textes législatifs adoptés dans cet hémicycle viennent de l'Europe –, nous ne pouvons pas priver nos concitoyens de ce débat. C'est notre devoir, notre responsabilité que de consulter à nouveau le peuple sur ce traité. D'autre part, parce que, au fil de l'histoire de la construction européenne, le peuple français a toujours été consulté par référendum. Ce fut le cas en 1972, au moment de l'élargissement des Communautés européennes, approuvé à 68,3 % des voix, en 1992 pour le traité de Maastricht, approuvé à 51 %, et enfin en 2005, sur le projet de traité instituant une Constitution européenne, rejeté à près de 54 %.

Le non français et le non néerlandais ne sont pas des incidents de parcours. Ils ont été l'expression de deux peuples qui ont dit non aux orientations trop libérales de l'Europe, laquelle a perdu en solidarité et en cohérence. Il serait erroné de penser que le résultat du référendum français traduise un refus de

- 1 / 3 -

**GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER**

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26  
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93  
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : [CPOMMERAY@WANADOO.FR](mailto:CPOMMERAY@WANADOO.FR)

l'Europe. Il rejette une certaine manière de la faire.

Aujourd'hui, le Président de la République a décidé de faire ratifier par voie parlementaire ce traité quasi identique au précédent texte.

Cette décision est antidémocratique : lorsqu'une question a été tranchée par référendum – que l'on ait voté oui ou non –, on ne court-circuite pas le peuple en lui disant que, désormais, elle ne le concerne plus et que ce sont les parlementaires qui auront le dernier mot. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

Il est trop facile de changer les règles du jeu en cours de route. Moi qui suis originaire d'une terre de rugby, j'imagine ce qui arriverait si, au milieu d'un match, surtout si l'une des parties entrevoit sa défaite, l'arbitre, complice, changeait, par exemple, le nombre de remplaçants : il y aurait une émeute dans le stade !

Les Français sont dans les mêmes sentiments : ils sont bafoués. J'entends dire que, dans l'intérêt de la construction européenne, il est responsable de ne pas retomber dans « le piège dont rêvent à nouveau les opposants ». Mais qui sont les opposants ? Le peuple Français ? On croit rêver !

Belle conception de la démocratie qui consiste à considérer le peuple comme un empêchement de tourner en rond parce qu'il vote non à près de 54 % !

J'ai également entendu nos collègues de la majorité affirmer que, de toute façon, les Français ont été avertis, Nicolas Sarkozy ayant indiqué clairement qu'il choisirait la ratification par voie parlementaire. Croyez-vous qu'il ait été élu sur cette seule promesse ? Quand bien même ce serait le cas, tient-il toutes celles qu'il a faites ? N'avait-il pas affirmé également qu'il serait le « Président du pouvoir d'achat » ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

Qu'en est-il aujourd'hui de cette promesse ?

Cet acte politique éloignera encore les citoyens de la construction européenne. Celle-ci n'aura plus alors la moindre légitimité, car elle se fera sans eux alors qu'elle conditionne leur vie, leur économie, leur protection, leur souveraineté. Comment, en effet, concevoir l'avenir de l'Europe et de ses orientations si les citoyens, qui s'y intéressent pourtant, ne peuvent décider eux-mêmes des choix futurs ?

La campagne référendaire sur le traité constitutionnel a révélé l'intérêt de nos citoyens pour la constitution européenne. Leurs attentes sont fortes en matière d'emploi, de croissance et de protection : ils ont compris qu'une Europe politique exige des institutions fortes et le respect des citoyens. L'Europe ne peut se réduire à un vaste marché. Ils veulent une véritable Europe sociale et fiscale et une Europe de la défense !

- 2 / 3 -

**GÉRARD CHARASSE, DÉPUTÉ DE L'ALLIER**

PERMANENCE EN RÉGION : 72, RUE DE PARIS - 03200 VICHY - TÉLÉPHONE : 04.70.97.14.50 - TÉLÉCOPIE : 04.70.97.00.26  
ASSEMBLÉE NATIONALE : 126, RUE DE L'UNIVERSITÉ - 75335 PARIS CEDEX 07 SP - TÉLÉPHONE : 01.40.63.71.44 - TÉLÉCOPIE : 01.40.63.97.93  
SITES INTERNET : [HTTP://WWW.CHARASSE.NET](http://www.charasse.net) & [HTTP://WWW.ASSEMBLEE-NATIONALE.FR](http://www.assemblee-nationale.fr) - EMAIL : [CPOMMERAY@WANADOO.FR](mailto:CPOMMERAY@WANADOO.FR)

Que l'on soit partisan du traité simplifié ou qu'on lui soit hostile, si nous avons la volonté de poursuivre la construction européenne, et de doter l'Europe d'institutions démocratiques, transparentes, et d'harmoniser nos législations, il faut comprendre qu'une ratification par le Parlement aura un effet négatif dans l'esprit des Françaises et des Français, tant pour le texte même que pour l'Europe.

Nous sommes tous ici de fervents démocrates, attachés à une Europe fondée sur l'adhésion des peuples. Notre Constitution elle-même consacre la souveraineté nationale du peuple.

Je ne procéderai pas à l'analyse du « mini-traité », dit simplifié. Ce n'est pas l'objet de cette proposition de loi. Je poserai une seule et unique question : est-il admissible de faire valider par le seul Parlement un texte rejeté par voie référendaire en 2005 ? (« Non ! » sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Pour le groupe radical de gauche dans son entier – n'en déplaise à certains –, la réponse est non. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)

Certes, le vote parlementaire est l'expression de la représentation nationale, mais il ne remplace en rien l'expression de la société librement consultée. Il y a même parfois un gouffre entre les deux. Je rappelle que, lors de la précédente législature, en février 2005, le Parlement, réuni en Congrès à Versailles, avait voté à plus de 80 % le projet de loi constitutionnelle, alors que, lors du référendum, trois mois plus tard, le peuple s'était prononcé contre ce même texte à 54 %.

L'organisation d'un nouveau référendum est donc une exigence démocratique. Fidèle à la confiance témoignée par mes concitoyens, je ne saurais trahir leur vote. C'est pourquoi, avec l'ensemble des radicaux de gauche, nous voterons cette proposition de loi constitutionnelle.

N'ayons pas peur de redonner la parole aux Françaises et aux Français.

Faisons confiance à la démocratie, à l'action politique, mais, avant tout, aux Françaises et aux Français. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) ./.

Pièces jointes :

Diffusion :

---

18 janvier 2008 - 9:33 - Contact : Christophe Pommeray - t : 06.08.53.10.26